

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 1^{ER} JUILLET 2019 A 19H00		
--	--	--

L'an deux mille dix-neuf et le premier juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de GÉRONCE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur CONTOU-CARRÈRE Michel, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : Michel CONTOU-CARRÈRE, AMESTOY Daniel, AGRAZ Joëlle, DUFAU Frédéric, PALAS Jérôme, BORDES Didier, ADAM Jean Pascal, HAGET Catherine, ILLANDE Cathy

ÉTAIENT ABSENTS : PUNTOUS Maïder, LANNERETONNE Michel

Secrétaire de séance : DUFAU Frédéric

Date de la convocation : 24/06/2019

Date d'affichage : 03/07/2019

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Le procès-verbal de la séance du 20/05/2019 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération 1/1

N°01072019/001 : CCHB – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a institué à l'unanimité par délibération en date du 31 janvier 2017 une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission doit se réunir lors de chaque nouveau transfert de charges.

Il souligne l'importance de cette évaluation, tant pour la Commune que pour la Communauté de Communes, dans la mesure où le montant de ces charges est ensuite pris en compte dans le calcul de la dotation de compensation versée chaque année aux communes.

Ainsi, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie les 9 et 15 mai 2019 et a procédé à une évaluation des charges transférées et rétrocédées telles que consignées dans le procès-verbal de conclusions joint en annexe.

Il convient donc désormais pour notre commune de se prononcer sur les éléments définis dans ce procès-verbal de conclusions,

Après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les transferts financiers tels que présentés dans le procès-verbal de conclusions établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées le 15 mai 2019.

Plus aucune question n'étant soulevée la séance est levée à 20h00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La séance a fait l'objet de une (1) délibération ainsi numérotée :

N°01072019/001 : CCHB – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Nom Prénom	Signature
ADAM Jean-Pascal	
AGRAZ Joëlle	
AMESTOY Daniel	
BORDES Didier	
CONTOU- CARRÈRE Michel	
DUFAU Frédéric	
HAGET Catherine	
ILLANDE Cathy	
PALAS Jérôme	